



Intervention de Thierry Repentin, maire de Chambéry,
lors du vote du budget 2023 de la Ville.
Conseil municipal du 13 mars 2023

Seul le prononcé fait foi

Chers collègues,

Je remercie Pierre Brun pour son exposé toujours rigoureux et clair de ces rapports budgétaires qui présentent le budget prévisionnel 2023 de notre collectivité.

J'en retiens notamment quelques faits particulièrement saillants. Nous faisons face en 2023 à près de 4 millions d'euros de dépenses supplémentaires qui s'imposent à nous. Ce sont les conséquences de l'inflation, de la crise énergétique et des mesures salariales décidées par l'Etat. Ces dépenses sont contenues car les services ont réalisé des efforts de gestion considérable : je les en remercie solennellement.

Si nous parvenons à équilibrer le budget avec une épargne nette satisfaisante, c'est aussi parce que nous pouvons compter sur des recettes qui présentent un certain dynamisme. Notons que cela n'avait rien d'évident : il a fallu une décision responsable du conseil municipal l'an dernier qui nous apporte une recette fiscale supplémentaire, quoique bien inférieure à la hausse des dépenses. Une décision qui aussi nous permet de maintenir inchangés les taux d'imposition cette année. C'est également la reprise d'un fonctionnement régulier des services et donc des produits et tarifs. Ce sont également les victoires obtenues au Parlement par l'AMF dans l'élaboration de la loi de finances. Succès à relativiser puisque nous sommes loin de l'indexation de la DGF sur l'inflation, mais le fait que le Gouvernement paye cette année les mesures de péréquation permet une légère amélioration de notre Dotation.

Au total, on perçoit combien la fin des fameux contrats de Cahors était évidente en ces temps de crise, puisque la progression de nos budgets doit bien peu à la gestion locale.

Je veux donc ici saluer les efforts méritoires des services municipaux qui ont préparé un budget dans un contexte si incertain. C'est pourquoi notre budget 2023 est effectivement combatif. S'il est très vigilant au regard d'une actualité imprévisible et parfois redoutable, il n'en est pas moins déterminé à poursuivre le travail commencé depuis le début du mandat. Les transitions sont à l'œuvre, nous les poursuivons. La programmation d'investissement a été déterminée, nous la

réalisons. Les services publics sont essentiels, nous les maintenons sans réduction de leur ouverture ni accroissement des tarifs, ce qui est loin d'être le cas dans d'autres collectivités territoriales.

Pierre Brun a évoqué quelques projets et d'autres élus en parleront tout à l'heure. Je voudrais souligner la robustesse de ce budget qui nous permet de voter une enveloppe de dépenses d'équipement en hausse, à un niveau historiquement élevé pour Chambéry : quasi 32 millions d'euros.

Ces capacités d'investissement sont déterminantes. Elles traduisent nos ambitions pour Chambéry et sont indispensables à la mise en œuvre du projet municipal que nous avons porté et qui a été choisi par les Chambériennes et Chambériens. Ce sont autant les grandes transitions – qu'elles soient écologiques ou urbanistiques – que les améliorations visibles du cadre de vie des habitants, mais aussi les équipements qui font de Chambéry une ville centre ainsi que son patrimoine, qu'il soit éducatif, sportif, social et culturel.

C'est pourquoi nous consacrons en 2023 des montants importants aux grands chantiers en cours, pour les achever enfin. Il s'agit en priorité de de l'école Vert-Bois, pour 8,6 millions d'euros, avec une livraison programmée en fin d'année. Le stade municipal aussi, bien entendu, pour plus de 7 millions d'euros, qui nous sera livré cet été avec une inauguration prévue à la rentrée. Je citerai également la poursuite des travaux de la ZAC Vetrotex, où l'on peut voir en ce moment trois chantiers très actifs. Cela signifie en parallèle la construction d'espaces publics qui seront rachetés par la Ville pour plusieurs millions d'euros.

Le budget 2023 porte également des aménagements dans nos quartiers. Ils sont nombreux, je n'en donne que quelques exemples. Les montants engagés sont très variables mais on mesure bien combien ces projets sont importants. Les travaux des locaux de l'ancien pôle emploi de la place Demangeat représenteront ainsi 1,6 million d'euros de travaux en 2023, en soutien au quartier des Combes. Nous réaménagerons les rues Anatole France et Lucien Chiron, pour embellir le cadre de vie des habitants de Bellevue : cela représente 1,7 million d'euros. C'est modestement et important pour certains également la rampe d'accès à la crèche La Farandole, dans le faubourg Nézin, qui verra enfin le jour pour faciliter les déplacements piétonniers dans ce secteur qui fait la jonction entre Mérande et le centre-ville. Ce sont des réalisations qui témoignent d'une attention portée à tous les quartiers et à la vie quotidienne des Chambériennes et des Chambériens.

Dans le même temps, ce budget d'investissement prend soin de préparer l'avenir. Grâce à la rénovation thermique des bâtiments, avec 4 premiers chantiers qui seront préparés cette année : le Manège, le bâtiment Paul Bert, l'école maternelle Jean

Rostand à Bissy et l'école de Chambéry-le-Vieux. Par ailleurs, nous lançons plusieurs études tout à fait essentielles à des projets dont les travaux seront entamés sous ce mandat : je pense par exemple au Scarabée, à la Maison des associations mais aussi au Théâtre Charles Dullin.

Pour ce dernier, ce sont 200 000 euros de crédits d'étude qui vont permettre d'approfondir le travail de programmation et probablement de lancer une consultation pour une maîtrise d'œuvre. C'est un chantier considérable qui est devant nous, essentiel pour le spectacle vivant et le patrimoine de Chambéry et qui peut devenir un grand projet populaire. Il réussira s'il est accompagné à sa juste mesure par nos partenaires. Son inscription au Contrat de plan est une bonne nouvelle, avec un financement annoncé par l'Etat. Mais cela reste insuffisant et nous avons besoin d'autres soutiens, publics comme privés. Nous envoyons donc un signal déterminé : nous lançons l'opération – enfin ! diront certains – et celle-ci doit rassembler. En ce sens, le bicentenaire du théâtre, en 2024, sera l'occasion à la fois d'une célébration et d'une mobilisation. Nous en reparlerons ici bien entendu.

La programmation pluriannuelle d'investissement est en route, elle est mise en œuvre. Je l'avais dit : une telle programmation connaît nécessairement des amendements pour tenir compte des imprévus et de l'avancée des dossiers. Mais elle se fixe un cap et nous le tenons fermement.

Elle représente beaucoup, mais elle ne peut pas tout. Inutile ici de rappeler la répartition des compétences entre les collectivités. Mais il faut le redire pour celles et ceux qui nous écoutent : la commune n'a pas la compétence d'agir en matière de transports en commun, de même qu'elle n'a pas la main sur la politique de l'habitat et de la construction de logements. La loi confie cette responsabilité à la communauté d'agglomération.

Or ce sont là deux domaines où nous sommes en retard. Les besoins sont connus, avec des sollicitations quotidiennes que nous recevons en mairie. Il faut que chacun puisse accéder au logement : c'est un droit aujourd'hui menacé par l'explosion du marché immobilier. Il faut aussi que chacun puisse se déplacer : la desserte en bus des quartiers et des communes périphériques doit être grandement améliorée. On ne peut plus ici se contenter d'une politique au fil de l'eau.

Nous aurons donc ce débat à l'agglomération, en rappelant la nécessité d'une équité entre les territoires. L'implication au juste niveau de l'agglomération dans ces problématiques urbaines est essentielle. C'est un débat qui est devant nous, et donc j'appelle l'ensemble des élus chambériens qui siègent au Conseil communautaire à défendre les intérêts de notre ville dans ce débat. Je forme le vœu que ces discussions permettent d'aboutir à un compromis utile pour le territoire.

Tout ceci, on le voit bien, procède d'une vision pour Chambéry. C'est le propre du mandat municipal : gérer le quotidien tout en préparant l'avenir. Tel est le sens du budget, qui traduit notre ambition d'une ville plus écologique, solidaire, citoyenne et inclusive. Voilà pourquoi nous augmentons en 2023 les moyens du Centre communal d'action social qui accompagne nos aînés et les plus fragiles. Voilà pourquoi nous travaillons à une nouvelle convention Cœur de ville, pour dessiner le centre-ville de demain dans toutes ses dimensions : de commerces, d'habitats, de végétalisation, de mobilité, de patrimoine, de sécurité. Voilà pourquoi nous soutenons avec beaucoup de volontarisme l'animation de la vie sociale dans nos quartiers. Voilà pourquoi nous prévoyons un budget dédié au soutien des projets nés de sollicitations d'habitants ou des conseils de quartier. Voilà pourquoi nous venons de créer à l'intérieur des services municipaux une direction chargée de la culture et une direction chargée du rayonnement, qui disent notre souci de placer Chambéry au bon niveau.

Pour toutes ces raisons, il me semble que ce budget 2023 représente un exercice financier difficile quoiqu'équilibré et j'en remercie celles et ceux qui y ont contribué. Je l'ai qualifié de combatif, il est aussi fidèle à nos valeurs et aux engagements que nous avons pris devant les Chambériennes et les Chambériens.